

“ BIWE A HURE ”

LA GAZETTE 010

MAI 2022

*J'AIME MA COMMUNE JE L'ANIME*

*'EYMI MA COUMUNE, L'ANIMI'*

Pour ce nouveau numéro 2022, nous allons vous parler du budget. L'objectif est de partager avec vous les chiffres clés qui permettent à une commune comme la nôtre de réaliser ou non certains projets. Cette fin de premier trimestre est toujours l'occasion de voter les comptes de l'année n-1, et de préparer le budget pour l'année à venir. Cet exercice n'est pas toujours « plaisant », mais nécessaire. Nous allons commencer par vous donner au travers d'un petit mémo, les mots clés.

Un **budget** c'est l'acte qui prévoit et **autorise** les **dépenses** et les **recettes** de la collectivité pour une année civile. C'est donc le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal.

Le budget est  voté par le conseil municipal  qui aura auparavant voté les comptes administratifs. Pour préparer le budget nous devons intégrer, soit les excédents, soit les déficits tant pour la partie fonctionnement que pour la partie investissement.



Pour notre commune, nous devons travailler sur deux budgets : le budget principal et le budget annexe de l'épicerie.

Le budget est divisé en deux parties, une section de fonctionnement (pour le quotidien), et une section d'investissement.

Notre priorité est de continuer à dynamiser notre commune, mettre en valeur notre patrimoine, entretenir ce que nos prédécesseurs ont mis en place. Nous avons comme bien d'autres de nombreux projets, tels que les aménagements, la sécurité. Malheureusement, vous allez le découvrir au travers de quelques chiffres, que cela ne doit pas se faire au détriment de l'équilibre économique de la commune.

Le budget, pour une collectivité comme la nôtre, c'est avant tout un acte juridique strictement encadré par la loi. C'est un acte comptable qui expose à la fois les recettes attendues et les dépenses prévues ou imprévues.

Comme pour nos budgets personnels, un budget se prépare sous contrainte !

Le pays traverse une époque difficile. Il n'est plus possible de vivre à crédit comme par le passé.

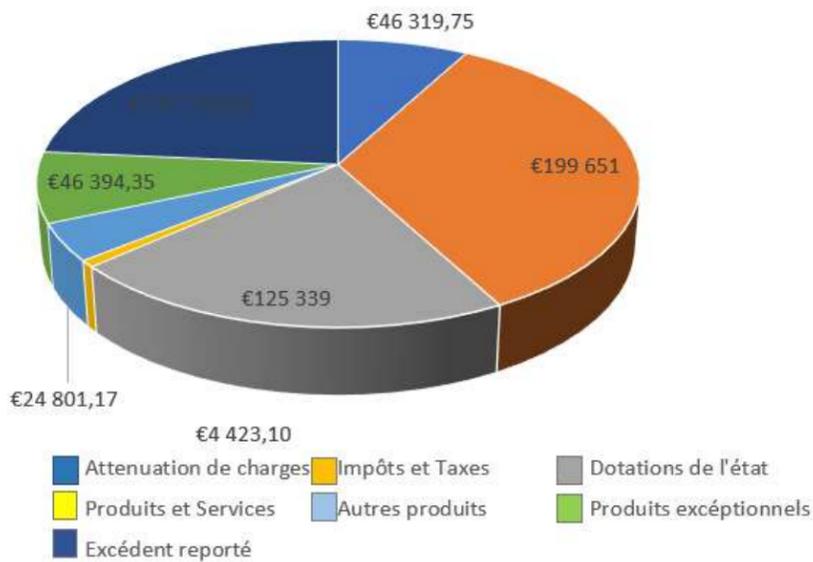


 Le budget 2022 n'est pas ambitieux, mais raisonnable pour tenir compte des crédits en cours, des projets à venir, et des évolutions choisies par le conseil. 

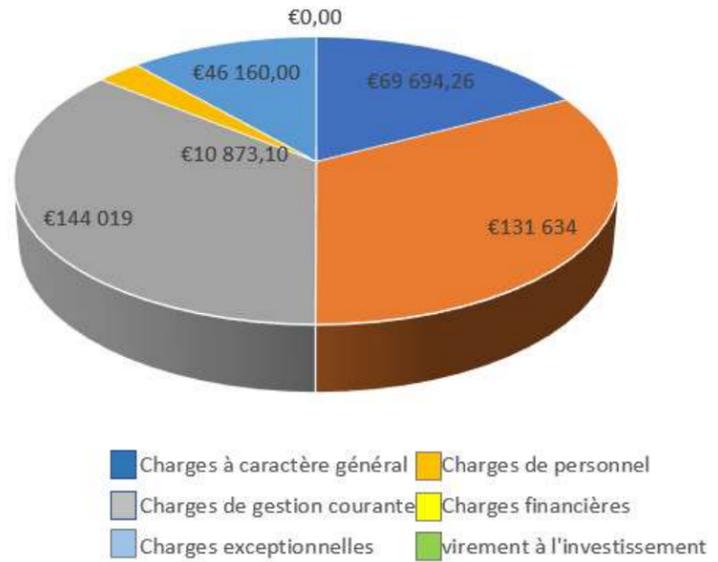
RECETTES : **584 646,41€**  
EXCEDENT REPORTE 2020 : **137 717,04€**

DEPENSES : **402 380 €**  
VIREMENT a la SECTION d'INVESTISSEMENT : **0€**

### RECETTES 2021



### DEPENSES 2021

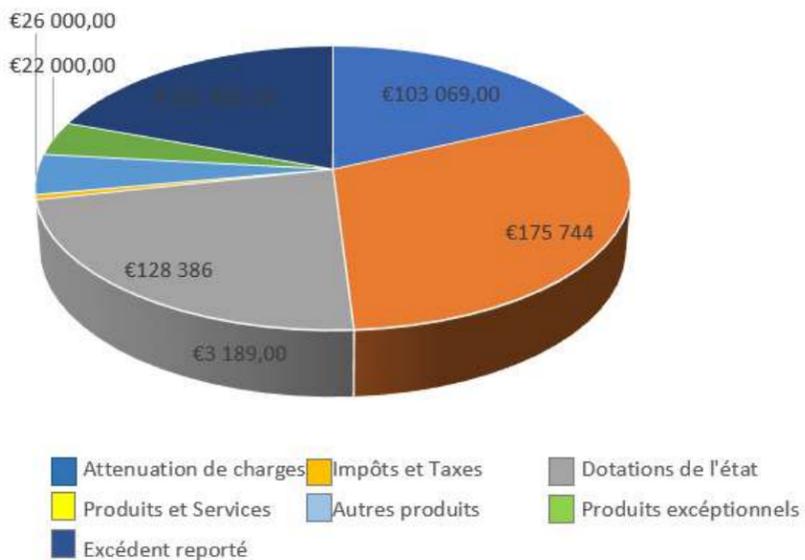


## PREVISIONS

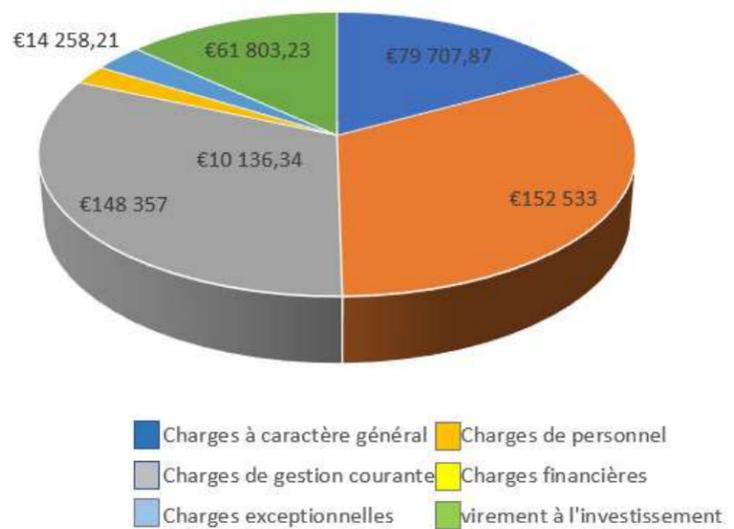
RECETTES : **568 833,24€**  
EXCEDENT REPORTE 2021 : **110 445,24€**

DEPENSES : **466 794,93 €**  
VIREMENT a la SECTION d'INVESTISSEMENT : **61 803,23€**

### RECETTES 2022



### DEPENSES 2022



<b>ATTENUATIONS DE CHARGES [13]</b>	• Remboursement sur charges de sécurité sociale...
<b>IMPOTS et TAXES [73]</b>	• Contributions directes • Attributions de compensation...
<b>DOTATIONS de L'ETAT [74]</b>	• Dotations Publiques
<b>PRODUITS ET SERVICES [70]</b>	• Concession cimetièrre • redevance occupation domaine public...
<b>AUTRES PRODUITS [75]</b>	• Revenus des immeubles (loyers)...
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS [77]</b>	• Ventes immeubles, Terrains....
<b>EXCEDENT REPORTE</b>	• Excédent du compte administratifs n-1

<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL [11]</b>	• Energies, voirie, Eau et assainissement • Fêtes et cérémonies, Maintenance.....
<b>CHARGES DE PERSONNEL [12]</b>	• Charges de personnel • Cotisations.....
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE [65]</b>	• Dotation SIVOS , Indemnités des élus • Formation élus, Service Incendie, Associations.....
<b>CHARGES FINANCIERES [66]</b>	• Frais financiers des emprunts
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES [67]</b>	• réserve pour gestion
<b>VIREMENT A L'INVESTISSEMENT [23]</b>	• Excédent du budget de fonctionnement permettant de l'autofinancement de l'investissement



Comme toutes les communes, nous devons budgétiser un certain nombre de travaux. Certains seront autofinancés par la commune, d'autres au travers de subventions dont je vous épargne la liste des acronymes. La prochaine urgence sera la toiture de la mairie/salle de fêtes. L'isolation réalisée à la fin du mandat précédent est menacée par de nombreuses fuites. Le remaniement de la toiture ne suffit plus. Plus tard ce sera la toiture de l'église qui sera potentiellement classée. A ce titre, nous devons réaliser les travaux sur la mairie avant ce classement, si l'on veut éviter une forte plus value sur les travaux. Les montants présentés vont nous obliger à gérer des priorités, qui seront aussi tributaires de la vente des derniers terrains du lotissement. Certains travaux sont classés dans la rubrique Fonctionnement et d'autres en Investissement pour, notamment, une récupération de la TVA.

## TRAVAUX BESOINS/PREVISIONS

Toiture logements ancienne poste et ancienne école	5 000,00 €
Toiture mairie salle des fetes	30 000,00 €
Mezanine Local technique	23 000,00 €
Curage des fossés	10 000,00 €
Routes (entretien)	23 000,00 €
Problèmes eaux de pluie dans le bourg (certainement reporté en 2023)	4 500,00 €
	<b>TOTAL : 95 500,00 €</b>

## EMPRUNTS SYNTHESE

Notre commune ne souhaite solliciter de nouvel emprunt que si cela s'avère critique pour le patrimoine, la sécurité par exemple. De nombreuses communes ont fait des emprunts qui sont devenus toxiques, mettant ainsi en péril les budgets, et parfois jusqu'à la mise sous tutelle. Ci-dessous la liste des emprunts en cours, pour vous permettre de mieux comprendre nos contraintes.

Convention aménagement du Bourg Tranche 1 :	Montant total 160000€	Fin du prêt 2034
Convention aménagement du Bourg Tranche 2 :	Montant total 250000€	Fin du prêt 2038
Achat de l'épicerie :	Montant total 100000€	Fin du prêt 2028
Avance Eclairage Public :	Montant total 47000€	Fin du prêt 2032

Le montant des subventions 2021 avait, pour la plupart des associations, été diminué de moitié du fait de la COVID, mais pour 2022, tout revient au niveau précédent.

## SIVOS FONTET HURE LOUPIAC

A titre de comparaison, nous vous présentons les chiffres concernant le SIVOS qui gère nos trois écoles. Cette information permet de comprendre les enjeux, et surtout les actions réalisées par vos élus pour maintenir les comptes à l'équilibre sur les années à venir, malgré les investissements nécessaires pour la sécurité, le confort, et la réduction des dépenses énergétiques des écoles.

2022

### Budget Principal

- Fonctionnement 495 k€
- Investissement 470 k€

### Budget Annexe Péri-scolaire

- Fonctionnement 495 k€

### Budget Annexe Restauration

- Fonctionnement 165 k€



Les travaux, qui vont démarrer en 2022 pour se terminer pour certains en 2023, représentent une enveloppe totale d'environ 300.000€. Pour gérer ces dépenses, plusieurs subventions ont été sollicitées, un crédit viendra compléter le tout afin de pouvoir remplacer deux chaudières, des menuiseries, abaisser les plafonds, réduire la consommation des points lumineux, et poser des visiophones.

Tout va être mis en œuvre par les membres du SIVOS pour ne pas devoir augmenter la quote part de chaque commune.

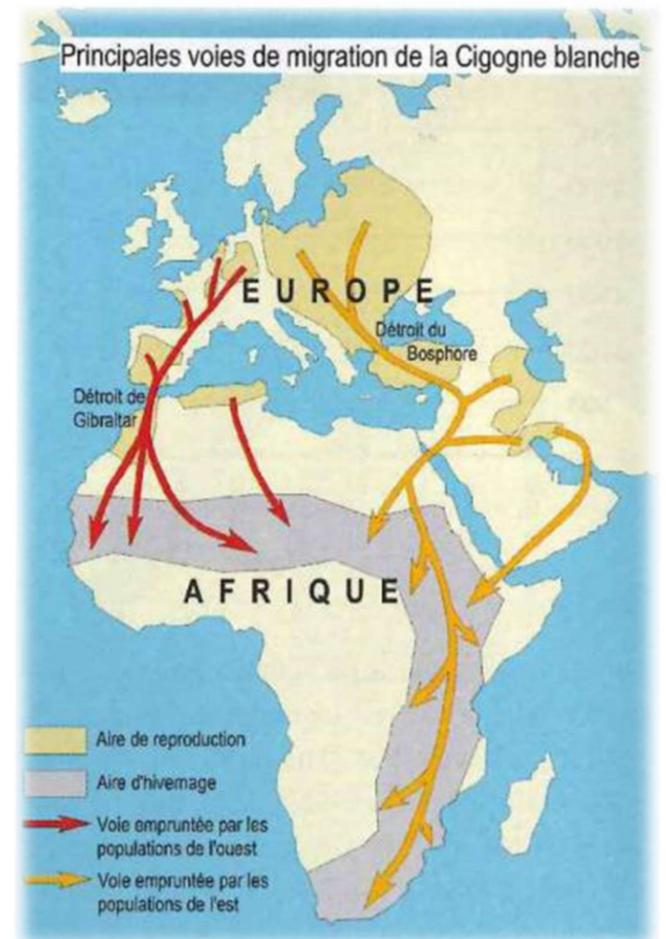
## HURE ENVIRONNEMENT



Les arbres « morts » de notre commune sont encore utiles comme le confirme cette photo.

Au départ, il n'y avait qu'une cigogne, puis quelques instants plus tard, ce sont une vingtaine de couples qui se sont posés sur les deux chênes. Cette pause leur a permis de sécher leur plumage après une journée pluvieuse.

Nous avons par le passé l'occasion de pouvoir en admirer quelques spécimens isolés mais, depuis peu, notre commune apparait dans les guides migratoires.



## SECURITE ROUTIERE :



Pour rappel, la place réservée aux personnes à mobilité réduite, qui est située à proximité de l'école maternelle, est réservée aux personnes arborant le macaron derrière leur pare-brise.

Nous avons rencontré un expert de la sécurité routière de LANGON afin de voir quelles pourraient être les actions à engager pour limiter la vitesse, sécuriser les priorités à droite, et ce, pour limiter les diverses incivilités.



Des panneaux ont été installés à l'entrée du bourg, en venant de Meilhan, et juste avant la plaine des sports en venant de Fontet.





Un label peut être obtenu par les communes qui désirent s'engager avec la prévention routière, pour mettre en place des actions à court et moyen terme. Nous étudions la possibilité d'adhérer à ce programme.



L'ensemble des frênes, plantés par les employés communaux à l'école et sur la plaine des sports, donnent des signes encourageant de développement. La période estivale va être cruciale pour leur développement. Ils vont être surveillés comme le lait sur le feu pour éviter de reproduire la plantation chaque année.



Dans l'ancien abri-bus, les livres sont bien disposés sur les différentes étagères mises en place par les employés communaux.

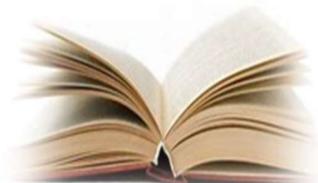
Un panneau d'affichage permet :

- de vous informer en cas de décès,
- aux associations de communiquer.

Les informations sont affichées par la commune.

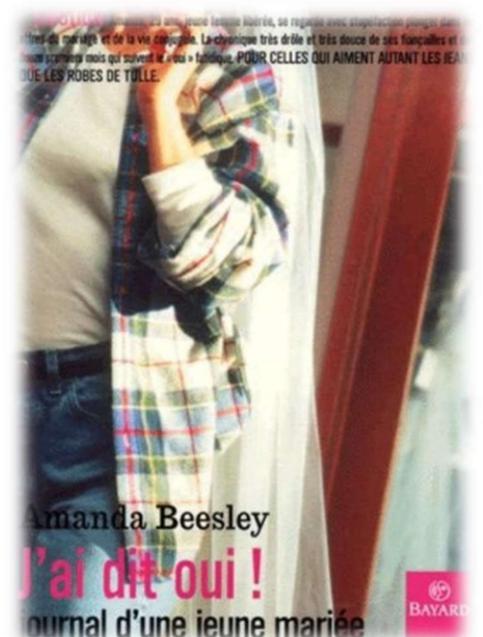
## BIBLIOTHEQUE

Les livres, mis à votre disposition principalement par les habitants de notre commune, sont régulièrement mis à jour du fait des rotations entre les apports et les retraits.



Le choix s'est porté sur le premier livre de l'une des étagères, et la page choisie au hasard par une enfant de passage au cours de gymnastique.

*[Maman n'avait pas l'air de se rendre compte qu'elle n'était pas comme la plupart des gens du quartier, qu'elle accordait plus d'importance aux mésanges qu'aux fêtes du voisinage. Je me demande ce que ça lui ferait, ce que ça lui fait, de savoir que cette maladie la rend différente d'une autre façon, qu'elle suscite autant de sympathie que d'admiration. Quant à mes propres sentiments, c'est un mélange troublant des deux. ...]*





La commune a fait appel au SIPHEM pour une étude énergétique de certains bâtiments de la commune. Ainsi, les différentes salles ( de la mairie, de la salle des fêtes ), ont été passées au crible. L'objectif est de déterminer les points d'amélioration permettant de limiter la facture énergétique.

La population du territoire évolue. Des besoins nouveaux apparaissent. Le coût des énergies augmente. Le vieillissement de la population et l'accueil de nouveaux habitants imposent la nécessité d'adapter le patrimoine à ces nouvelles exigences. C'est la mission que s'est fixé le SIPHEM depuis quelques années.

Cela passe, par exemple, par un abaissement de certains plafonds, changement de menuiseries, remplacement du ou des systèmes de chauffages.... En fonction de l'étude qui va être rendue prochainement, nous pourrons lancer des consultations. Il faut être lucide, le chantier prendra plusieurs années, demandera la constitution de nombreux dossiers pour obtenir des subventions.



## ECLAIRAGE PUBLIC : QUEL FONCTIONNEMENT ?

Vous êtes nombreux à vous demander si les investissements de l'année dernière pour rénover le parc des luminaires du bourg sont finalement moins énergivores que prévu.

Outre le fait que dorénavant nous sommes sur des ampoules basses consommation à LED et non au sodium, le système d'allumage a été réfléchi différemment.

Alors qu'auparavant l'éclairage était continu en intensité et fonction d'horaire préfixe toute l'année, désormais Hure est entrée dans la modernité.

Tout d'abord, l'allumage est désormais piloté par des horloges astronomiques. Quesaco ? Elles permettent de calculer automatiquement, chaque jour, les heures d'allumage et d'extinction en fonction des heures de lever et du coucher du soleil.

De plus, ces nouveaux luminaires varient en intensité sur les heures que nous pouvons qualifier de basse fréquentation. Si une extinction totale serait contraire à une logique sécuritaire, nous avons opté pour une diminution de l'intensité de l'éclairage de 85% entre 23h et 5h permettant là aussi une économie d'énergie.

Quant à l'éclairage au croisement entre Camgran et Jandenis, celui-ci est solaire et ne consomme donc pas d'énergie électrique. L'intensité de ce lampadaire varie également dans la nuit et est doté d'un capteur de mouvement pour que l'intensité revienne à la normale à l'approche d'un véhicule notamment.

Parce que l'écologie nécessite des actes et non des promesses !



**"Horloge astronomique"** désigne une horloge dont les astronomes se servent pour recueillir diverses informations, comme la position du soleil, la phase lunaire, la date des éclipses, etc.



## L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE MATERNELLE ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE TRAVAILLER À L'OBTENTION DU LABEL E3D.

Ce type de projet doit permettre aux écoles et aux établissements d'être à la fois les acteurs et les lieux effectifs de la transition écologique. C'est pourquoi ils sont invités à acquérir le label de développement durable (E3D), détenu d'ores et déjà par 4 500 d'entre eux.



Cette démarche sera encouragée par le SIVOS car cela impacte directement la production de déchets, donc les frais liés aux prestations de l'USTOM. D'autre part, le Conseil Municipal des Jeunes a mis, à son futur programme, certaines actions qui pourraient aider à l'obtention de ce label.



Sans que Les électrons, distribués sur vous puissiez vos communes, sont donc « vous en rendre transformés » localement à compte, nous AILLAS! Ceux de LA REOLE vous resteront en secours informons que d'alimentation de votre les communes de FLOUDES, secteur. FONTET, NOAILLAC, HURE et partiellement LOUPIAC ... sont, depuis peu, les premières communes du secteur à être alimentées par le nouveau Poste Source d'AILLAS.

En effet, le départ 15 000 Volts qui vous alimentait jusque-là depuis le Poste Source de LA REOLE a été repris par le Poste Source d'AILLAS qui vous alimente à présent.

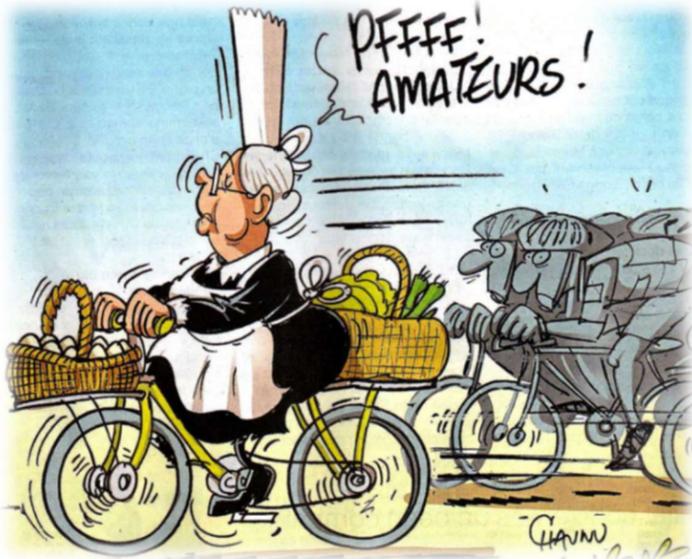
Une situation qui offre de multiples sources et une sécurité d'alimentation jamais atteinte sur notre territoire.

Les prochains secteurs basculés dans les semaines à venir seront SAVIGNAC, PONDAURAT, AILLAS, SIGALENS et Les Zones d'activités D'AILLAS et LOUPIAC.



Le Syndicat, la Régie et l'ensemble de son personnel œuvrent au quotidien, à votre service, pour maintenir et améliorer la qualité de votre alimentation électrique.





Si vous achetez un vélo à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide de l'État, appelée bonus vélo à assistance électrique. Quelles sont les conditions de cette aide ? Quel est son montant ? Quelles démarches devez-vous suivre pour l'obtenir ?

Sont éligibles les personnes remplissant les conditions suivantes :

- être **majeur**
- être **domicilié en France**
- avoir un revenu fiscal de référence **par part inférieur ou égal à 13 489 €**
- avoir bénéficié d'une aide ayant le même objet attribuée par la **collectivité territoriale** ou le **groupement de collectivités territoriales**.

Dans certaines grandes villes de Nouvelle Aquitaine, des aides sont possibles. Malheureusement, vous devrez continuer à arpenter la piste cyclable de nos communes sans pouvoir bénéficier d'une éventuelle aide de notre commune, nous n'avons pas de latitude dans notre budget 2022 pour entamer ce type de projet.

## Ne jetez pas les bouchons !

Qu'ils soient en plastique ou en liège, les bouchons ont une deuxième vie.

En effet, les bouchons sont collectés, ce qui permet de générer des fonds qui sont ensuite reversés annuellement à l'Institut Bergonié, pour la recherche contre le cancer.

Les bouchons sont triés puis acheminés vers des filières de recyclage.



Pour exemple, un liégeur, en Aquitaine, récupère les bouchons, les broies et les recycle en panneaux d'isolation thermiques et phoniques, ....

Pour l'année 2021, en Gironde, 53 000 kg de bouchons ont été récoltés et triés, permettant un don de 21 000 € à la fondation.

Tout le monde peut participer, c'est un geste simple à adopter.

Un contenant sera mis à disposition à la mairie, à côté du collecteur à mégots.

A vos bouchons.....





Pour ce numéro, nous donnons la parole à l'un de nos administrés, bien connu de toutes et tous.

### SAVEZ-VOUS CE QU'EST L'ESPERANTO ?

L'esperanto n'est ni une secte, ni une marque de produit ménager ni une boisson mais une langue internationale créée par un ophtalmologue polonais en 1887, Louis Lazare ZAMENHOF.

Ce médecin a vécu dans une ville (Byalistoc) où vivaient quatre communautés de langues différentes et il avait assisté souvent à des échauffourées, ce que sa grande sensibilité ne supportait pas. Il pensait que le jour où les gens se comprendraient ils cesseraient de se battre.

C'est pourquoi il a conçu cette langue dont je vais vous donner un aperçu.

Il a signé Doktoro Esperanto ( Le docteur qui espère) car il craignait des représailles des autorités russes auxquelles son pays était soumis.

(Déjà avant Poutine).

Les mots ont été empruntés au latin (75%) et les autres 25 % aux langues européennes et même russe. Mais les mots seuls ne suffisent pas car il faut il les assembler au moyen de règles grammaticales. La grammaire en esperanto comprend 16 règles sans aucune exception. Ex. Les noms et adjectifs au pluriel prennent un « j » à la fin Ainsi : la granda tablo (la grande table) donne au pluriel : la grandaj tabloj (les grandes tables). « aj » se prononce « ail » et « oj » « oil ». Autre exemple : les articles. Le français en compte 11 : le,la, les un une des, du, des,au,aux, l' . En esperanto il n'y en a qu'un seul : « la » et on se comprend.

Des revues littéraires, scientifiques ou médicales sont éditées en esperanto.

Chaque année sans covid a lieu un congrès international d'esperantistes dans une ville différente du monde entier. Ce congrès rassemble en moyenne 2500 personnes d'une cinquantaine de nationalités différentes et cela sans aucun interprète.

Il existe des groupes nationaux : Esperanto France à Paris par exemple ou régionaux : Esperanto Gironde à Bordeaux.

Des cours d'esperanto sont donnés par internet. Taper « Esperanto » sur le moteur de recherche. Titulaire de la « kapableco » (licence d'esperanto) je fais moi-même partie d'un groupe de correcteurs.

L'esperanto n'a pas pour objectif de supplanter les langues nationales (Le téléphone a-t-il fait disparaître l'écrit ?) mais d'apporter facilement un outil à la compréhension et l'entente des peuples du monde entier.



René GUILLAUME

Maire de Hure 2001-2008



**HURE EN GYM :** Si le temps le permet, les cours seront dispensés dans la joie et la bonne humeur sur le parking de l'école maternelle. Vous pouvez suivre l'activité de l'association sur la page Facebook





Notre association souhaitait rendre hommage à Mr REYNAUD ou "Jeannot". Nous avons, depuis le début des Hurons, partagé avec cet Homme de nombreux moments.

On peut le dire aujourd'hui, c'est un peu grâce à lui que nous avons pu publier 3 livres souvenirs, qui ont permis de mettre en avant notre Histoire locale.



Nos premières recherches ont mis en avant notre période gallo-romaine, et nous sommes heureux de voir qu'au niveau du conseil municipal, vous avez finalisé une partie de notre action avec la mise en valeur des mosaïques.



L'un des échanges, avec « Jeannot », nous a permis de mettre en avant les actions de la famille BEUCAILLOU pendant la triste période 1939-1945. Malheureusement, il ne sera plus avec nous lors de l'inauguration de cette place.

Les Hurons sont heureux et fiers d'être, au travers de leurs actions du quotidien, de pouvoir mettre en valeur, des personnes, des monuments ou tout simplement une page de notre histoire collective.

*Nous donnons la parole aux personnes qui nous envoient leurs messages soit sur les réseaux sociaux, soit directement dans la boîte à lettres de la mairie.*



Quelle mauvaise surprise de voir un chasseur devant chez nous (lieu-dit Libourne) ce matin en sortant pour aller chercher le pain à l'épicerie... Nous sommes à la campagne et la chasse fait partie des activités rurales mais il me semblait que c'est interdit autour des habitations...

Après on parlera d'accident de chasse mais à ce niveau-là j'ai plutôt envie de parler d'homicide involontaire. Il y a des enfants et des animaux et même sans cela, nous ne voulons pas prendre le risque de prendre un coup de fusil alors que nous sommes sur notre propriété. Est-ce que cela veut dire que les jours de chasse il faut rester enfermé dans les habitations et ne même pas sortir dans nos jardins ?

**Réponse :** Par principe, et à l'exception des territoires soumis à l'action des associations communales de chasses agréées, il n'y a pas de distance déterminée autour des habitations pour pratiquer la chasse à tir, mais une interdiction de tir en direction des habitations. Ainsi, contrairement aux idées reçues, il n'existe pas une règle de distance de « 150 m autour des habitations » et d'interdiction de chasser en deçà. C'est d'ailleurs dans ce sens que le jugement du tribunal administratif de Rennes du 4 février 1982 avait sanctionné l'interdiction de la chasse dans un rayon de 150 m autour des habitations. Par la suite, le ministre de l'Intérieur Gaston Defferre a publié une circulaire rappelant très clairement ces règles au titre de la sécurité publique. Uniquement dans ce cadre, un arrêté municipal proportionné et dûment motivé peut parfois réglementer les distances de tir pour la sécurité et selon les circonstances locales.

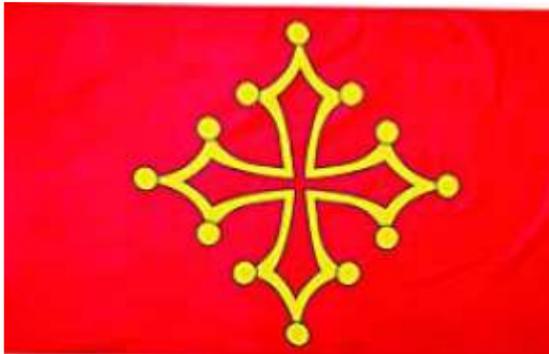
Source : <https://www.lechasseurfrancais.com/chasse/chasse-distance-habitations-regles-69570.html>



## QU'ES AQUÒ

L'escola de Hure es una escola mariau qu'a cambiada de locs tres cops dempuish qu'es estada bastida.

A la debut, se situava au nivèu de la sala de las hèstas dempuish a nudad dens los ancians bastiments de l'escola e un darèr cop, or se situa uei.



Las regentas de petitas e de mejanas classas s'apperan Mme Puyelo e Mme Mazarey. A l'interior de l'escola, i a de petits troçs de mozaïcs pegats sus las parets.

*Noélie MAUGENET, colegiana que estudis l'occitan au collègi de La Rèula*

## CHEMIN DE LA CALE, CHEMIN DU MIRON/MIROU ?

Suite aux dernières crues de 2021, nous avons demandé une subvention visant à remettre en état cet ancien chemin plutôt défoncé, et les routes basses des lieux dits Bouzigue/Sanson.

Montant des travaux TTC : 27 240 €

TVA récupérable : 4 540 €

Demande de subvention à hauteur de 60 % : 13 620 €

Subvention obtenue : 5 262, 38 €



Les cérémonies du **8 Mai 1945** se sont déroulées sous le soleil. Merci à toutes les personnes présentes, élu(e)s, habitantes, habitant, anciens combattants. Pour la première fois, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à une commémoration avec beaucoup de sérieux et d'enthousiasme. La lecture, par les enfants, d'un texte de Paul Eluard, a complété les discours officiels.





Dans cette seconde édition 2022, nous mettons à l'honneur les rois de la forêt mais pas ... tous comestibles

P Ç H B V U K S E P C F V F Z X V V Y I T E D J K I Q D U C  
 Y R Ç V U Q X G S Q J D P O I D N S G J Z O K C H I Q I F H  
 Z E V I K F W I Ç B O Y A Y R V P W I R W M J A I Ç U Z E Z  
 A Q L P P N A Ç C O B A Ç S Y E G D N N G G A R F I C R I Q  
 V B X L P S W S A M O J S P O L N V A Ç I M P Ç T M S N F V  
 E I F M O R I L L E A X I M C U E Ç C D J C E A M A M Q N P  
 A Q S Y P R T K Y Z F Q G K Ç S E E F U P H L Q O R E A W C  
 I C B K T L I E A H C H J T T S D C O Y Ç A L Z M A P K Q C  
 Q R U I B O E G M F Q N H O Ç U X Z F F N N E C M S X M L K  
 P E E K G F T U Z P W T K Q N R Q T Ç Y J T M Q N M Z Ç J G  
 Q X C K L K O O R P A C J V Y T D E V Ç T E E Q L E Q Z W H  
 O D P O N M L C M O I O I Ç K C W N O M F R L U R N E C M Ç  
 W X R X R D X T U F T E S B D W I I J G U E U N W W A R J R  
 N N K T L Q S A D U J E D E L L I E R O G L O P D C P O K Y  
 E I C I Ç U W K N Y U U Y B T J G S W W S L C Y I R W S Z M  
 K Y H T Q J Q E V D K G P I L G Ç J A Y E E E X T W I E T B  
 I Z Y Ç X A Z C I O W G Y J G E L P W P T D I J D B A D M D  
 X U A S D P A H N V R U B M K Ç U I I D A U Z H C O K E E T  
 L X D N Y Q B B X R A I H V Q Ç V O B S K H X L V Ç X S C K  
 G J Q Y C T G N Q R Z Q H N J F T Ç D U I I P F B Z S P T T  
 E M N C E M I K E P Q R F R T E P S R Q V I F J A S D R L C  
 I R B V Ç R A X Q Ç F L X Ç Y S A J A P U F O C A G N E O Ç  
 B I B G P L S N R D Ç X T U P F T A K P Z A W H F R N S H B  
 J Q P O W B O U L E D E N E I G E R F I V Z C Q K T B J Ç O  
 C G C B Q J M Ç C Y X G I G B Y B E S M D C Ç S Ç D H W S U  
 J C Q J L I I F T E W H F X V O V W U Ç B T V Ç A E T N I A  
 I B B Z L A O F Z T P Z Y M U Q L I C V N K S O U O C H A U  
 G P V C Ç X L N Ç N Z E T R U F F E L Z S N F I V G W E Y Y  
 I D A N C S V E B Y C O T I L C B D T S Q H W K Ç O H Ç G V  
 I K L Q Q U H U M K F L H N U L C P L J P I A L E H Y T S Z

- BOLET
- BOULE DE NEIGE
- CEPE
- CHANTERELLE
- CLITOCYBE
- COPRIN
- COULEMELLE
- GIROLLE
- LEPIOTE



- MARASME
- MORILLE
- OREILLE DE JUDAS
- PIED BLEU
- PLEUROTE
- ROSE DES PRES
- RUSSULE
- TRUFFE



Et moi ? 9 lettres



Qui suis-je ?

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



De nombreux sujets ont été abordés, avec comme objectif pour la commune, la mise en place d'un plan d'actions pour 2022.

Voici les sujets abordés lors de cette première rencontre.

- Sécurité routière
- Economies d'énergie
- Cadre de vie

Dimanche 13 Mars, nous avons eu le plaisir de recevoir les premiers jeunes qui ont souhaité intégrer cette structure au sein de notre commune. De nouveaux rubans tricolores ont été offerts par le maire et les adjoints. Nos jeunes administrés pourront les porter fièrement lors des manifestations publiques.

Merci à Gabriel, Louna, Jeanne, Léa, Inès.

Pour rappel, les jeunes de 8 à 16 ans sont les bienvenus.

- Aire de jeux
- Décoration de Noël
- Environnement

### Programme :

- dimanche 1<sup>er</sup> Mai à 10h30 à la plaine des sports.
- 7 mai 2022 : préparation de la cérémonie
- cérémonie du 8 Mai 1945.
- 22 Mai 2022 : plantations dans le potager
- Présence des jeunes lors de la journée de commémoration le 28 mai



**Vous pouvez venir les aider dans leurs futures plantations.**



**INAUGURATION de la place René et Mauricette BEUCAILLOU****28 Mai 2022 à partir de 14h30 sur la place de l'école maternelle.**

**Vous n'aurez pas les enfants,** tel pourrait être le message qui va accompagner cette inauguration. Comme toutes les histoires, tout est parti d'un échange avec Jeannot, qui nous faisait part du survol de bombardiers pendant la guerre.



Mauricette Clairette René

De fil en aiguille, les Hurons ont pu découvrir l'histoire de René et Mauricette BEUCAILLOU. Après de nombreuses recherches un peu atypiques, nous avons pu retrouver la trace de Clairette qui a ainsi pu être sauvée pendant la guerre.

Il est important de mettre en avant l'engagement de ces personnes comme René et Mauricette, qui bien longtemps après ont reçu le titre de « Justes parmi les nations ». Mauricette est née à Hure, puis est ensuite partie vivre sa vie ailleurs en Gironde.

Nous le savons tous, l'ambivalence est au cœur des relations humaines. Certains avaient décidé d'obéir pour se sentir tranquille, d'autres ont fait confiance à leurs sentiments personnels.

Nous vous proposons de venir rencontrer Clairette, qui 80 ans après, viendra, comme nous, rendre hommage à René et Mauricette BEUCAILLOU (née Garras)

A cette occasion, des plaques de rue et une plaque commémorative sont dévoilées.

Le cérémonie sera suivie par une collation offerte à la salle des fêtes.



**CHER LECTEUR**  
**CEI EST un**  
**BILLET ANONYME**

Nous souhaitons rappeler que toutes les séances du Conseil Municipal sont publiques. Cela peut vous permettre d'y prendre la parole après y avoir été invité par le maire, et peut vous donner l'occasion de vous exprimer librement sur certains sujets d'actualités. Dans ce numéro de la gazette, nous avons essayé de répondre à certaines questions/sujets dont les thèmes nous ont été fournis par vos courriers.

Une façon de pouvoir traiter simplement et rapidement un sujet est la prise de rendez-vous en mairie pour rencontrer, le maire, et/ou un adjoint. Ce type d'échange vous permettra d'avoir les informations à leur source. Il est important que les sujets qui vous empêchent de vous épanouir sur notre commune soient réglés. Nous avons prévu d'organiser une réunion publique sur l'adressage, et ce, une fois que toutes les données auront été réunies.

Notre objectif est de partager avec les habitants un maximum d'informations. Les élus sont présents pour être vos porte paroles tout au long de leur mandat. N'hésitez pas à les contacter en direct, ou par courrier en mentionnant vos coordonnées.





Les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour.

L'un des recours, lorsque que l'on est gêné par les aboiements d'un chien, demeure la requête au maire de la ville dans laquelle les nuisances sonores sont constatées. Le maire doit en effet assurer une certaine tranquillité publique à ses administrés. Selon l'article L. 2212-2- 2° du Code général des collectivités territoriales, les bruits de voisinage sont de la compétence du maire. Exemple avec les habitants d'une petite commune de l'Oise qui, lassés des aboiements des chiens appartenant à un des administrés, se sont plaints, via une pétition au maire de la ville, à la suite de quoi le conseil municipal a voté un arrêté permettant de verbaliser les propriétaires de chiens aboyeurs.

#### Plainte pour aboiement abusif d'un chien

Pour espérer voir une action aboutir contre le propriétaire d'un chien aboyeur, l'aboiement doit constituer un trouble du voisinage tel que défini par le Code de la santé publique (article R1336-5) : "Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

Aussi, si un chien aboie régulièrement, s'il aboie en permanence lorsque le propriétaire n'est pas là ou s'il aboie extrêmement fort, un individu est en droit de demander au propriétaire du chien de prendre les mesures nécessaires pour cesser ou atténuer cette nuisance sonore.

Avant de porter plainte, il faudra néanmoins avertir le propriétaire du chien que ses aboiements vous gênent. Si la situation n'évolue pas, il convient d'envoyer un premier courrier au propriétaire, suivi, au moins quinze jours plus tard, d'une mise en demeure. En l'absence d'effet, la police municipale doit être contactée afin qu'elle constate la nuisance et dresse un procès-verbal. Cela permet ensuite d'envoyer une injonction par lettre recommandée au propriétaire du chien.

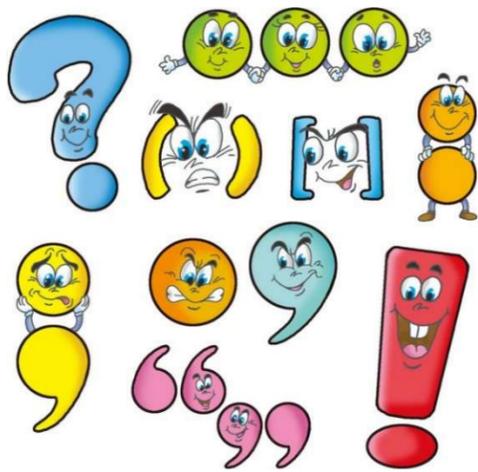
## LA PECHE AU BIROL...

Lors de leur première réunion, les enfants du conseil municipal des jeunes ont proposé de produire de l'électricité sur Garonne.

Le "birol", c'est un engin de pêche composé d'un bateau ou d'un ponton supportant deux filets coniques inversés qui tournent avec l'effet du courant dans lesquels les poissons sont piégés et récupérés.

Et si on couplait le tout à un générateur, pour produire de l'électricité....





## HISTOIRE DE PONCTUATION :

Avant chaque parution de la gazette, nous devons faire plusieurs passes de relecture pour modifier la forme, le fond des articles, mais surtout, nous essayons de travailler la ponctuation.

Cette petite histoire permet de bien illustrer le risque de publier avec ou sans virgule.

Un jeune instituteur débarque dans le village. Le maire, voulant voir de quel bois est fait ce citoyen, décide d'assister à une leçon.

Celle-ci porte sur l'importance de **la virgule**.

Au bout d'une demi-heure, la leçon prend fin et les enfants sortent pour la récréation.

Le maire trouve que, une demi-heure, c'est consacrer beaucoup trop de temps à la petite virgule ! Il y a des sujets bien plus importants à traiter !

- Pas importante, la virgule ? Vous croyez ? répond l'instituteur.

Il va au tableau et écrit :

**Le maire dit l'instituteur est un imbécile.**

- Maintenant, avec la ponctuation, d'abord deux points, puis avec virgules, ce qui donne :

Avec deux points :

**Le maire dit : l'instituteur est un imbécile.**

Avec virgules :

**Le maire, dit l'instituteur, est un imbécile.**

- Alors, sans importance, la virgule ?

La morale de cette anecdote: Le diable se cache dans les détails. Les rédacteurs de lois, contrats et règlements divers le savent très bien.

Un avocat peut perdre sa cause à cause d'une virgule, et la gazette peut perdre en crédibilité.

Auteur inconnu

Equipe de rédaction : Sabrina, Mylène, Johnny, Gilles et Me Coma.



